



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques ventilées par sexe

Statistiques ventilées par sexe

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un résumé des activités menées récemment par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, notamment l'organisation du cinquième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe et la mise en œuvre du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes, conjointement exécuté par la Division de statistique et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. On y trouvera aussi des précisions sur l'élaboration de l'édition 2015 de la publication *Les femmes dans le monde : des chiffres et des idées*; sur les résultats du renforcement des programmes de statistiques ventilées par sexe dans les pays; et sur l'organisation de la huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. La Commission est invitée à prendre acte des travaux en cours sur les statistiques ventilées par sexe et des futures priorités d'action dans ce domaine, telles qu'elles sont énoncées au paragraphe 32.

* E/CN.3/2015/1.



I. Introduction

1. Dans sa décision 44/109, qu'elle a adoptée à sa quarante-quatrième session en 2013, la Commission de statistique s'est notamment félicitée des activités menées en 2012 par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe en application de sa décision 42/102, et elle a souscrit aux prochaines étapes proposées dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, notamment : a) l'exploitation de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes adopté par la Commission pour orienter la production, au niveau national, et la compilation, au niveau international, de statistiques ventilées par sexe; b) les développements méthodologiques concernant les statistiques ventilées par sexe, et notamment les mesures de l'accès à la propriété et de l'entrepreneuriat dans le cadre du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes; et c) l'offre d'une formation et d'une assistance destinées à renforcer les moyens dont disposent les autorités nationales pour produire et diffuser des statistiques ventilées par sexe aux fins de l'élaboration des politiques.

2. Le présent rapport décrit les activités menées par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur en 2014 pour faire suite aux requêtes de la Commission mentionnées plus haut.

II. Projet Faits et données concernant l'égalité des sexes

3. Le projet Faits et données concernant l'égalité des sexes a pour objectif d'intensifier les efforts déjà entrepris pour encourager la production d'indicateurs de l'égalité des sexes comparables concernant la santé, l'éducation, l'emploi, l'entrepreneuriat et l'accès à la propriété en s'appuyant sur les travaux du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. Ce projet de trois ans (2013-2015) est conjointement mené par la Division de statistique et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), en collaboration avec la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale.

4. Pendant la première année d'exécution du projet, en 2013, l'accent a été mis sur : a) le recueil et la diffusion en ligne de données et métadonnées internationales sur l'éducation, l'emploi et la santé; b) l'élaboration de définitions et de méthodes internationales permettant de mesurer l'entrepreneuriat et l'accès à la propriété; et c) l'identification de pays pilotes pour tester les nouvelles méthodes de collecte de données sur l'entrepreneuriat et les actifs détenus au niveau individuel. L'équipe a été mise sur pied avec le recrutement d'un chef de projet et d'un statisticien/chercheur.

5. Au titre de la composante du projet concernant la diffusion des données, une plateforme a été mise en place pour faire connaître les indicateurs sur l'éducation, l'emploi et la santé, conformément à l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes adopté par la Commission dans sa décision 44/109. La plateforme de données/métadonnées peut être consultée en ligne à l'adresse <http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>.

6. En 2014, deuxième année d'exécution du projet, l'accent a été mis sur : a) la sélection définitive de pays pilotes pour tester les nouvelles méthodes de collecte de données sur l'entrepreneuriat et les actifs détenus au niveau individuel; b) la conception et l'application d'une méthode d'enquête expérimentale permettant de mesurer l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus; et c) l'apport d'une assistance technique aux pays pilotes pour préparer la collecte de données en 2015.

7. La liste des pays pilotes retenus pour la collecte de données sur les actifs et l'entrepreneuriat dans le cadre du projet a été arrêtée. Au mois de décembre 2014, les 10 pays ci-après avaient confirmé leur participation au projet : Afrique du Sud, Fidji, Géorgie, Ghana, Maldives, Mexique, Mongolie, Ouganda, Philippines et Swaziland. À l'exception de l'Ouganda, où les données ont été recueillies en 2014, les pays testeront la méthodologie du projet en 2015, soit en ajoutant un module à une enquête auprès des ménages préexistante, soit en administrant une enquête à part entière.

8. Afin d'améliorer les méthodes internationales permettant de mesurer l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus au niveau individuel, un partenariat a été officiellement établi entre le projet Faits et données concernant l'égalité des sexes et le programme d'études de la Banque mondiale sur la mesure des niveaux de vie afin d'apporter un appui technique et financier pour la conception, la mise en œuvre et l'analyse d'une méthode d'enquête expérimentale permettant de mesurer l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus grâce à une évaluation comparative des différents modes de sélection des personnes interrogées employés pour mesurer les actifs détenus et contrôlés au niveau individuel. Les résultats de l'enquête expérimentale serviront à définir les activités de collecte menées à titre pilote en 2015 et seront incorporés dans la version finale des directives méthodologiques à appliquer pour mesurer l'égalité des sexes en termes d'actifs détenus et contrôlés au niveau individuel. Ces directives seront présentées à la Commission de statistique pour adoption en 2016.

9. Le plan expérimental s'inspire des recommandations formulées lors de la réunion de suivi sur la mesure de l'égalité des sexes en termes d'actifs détenus, qui s'est tenue les 21 et 22 novembre 2013 avec la participation de la Division de statistique, d'ONU-Femmes, de la Banque mondiale, de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), de l'Office national de statistique de l'Ouganda et de l'Université Yale. L'expérience a permis de tester cinq types d'entretien pour interroger différents membres des ménages inclus dans l'échantillon : 1) entretien avec le membre du ménage s'identifiant comme la personne la plus au courant de la situation, au sujet des actifs détenus, exclusivement ou conjointement, par un quelconque membre du ménage; 2) entretien avec un membre du couple principal sélectionné au hasard, au sujet des actifs détenus, exclusivement ou conjointement, par un quelconque membre du ménage; 3) entretiens simultanés avec les deux époux du couple principal au sujet des actifs détenus, exclusivement ou conjointement, par un quelconque membre du ménage; 4) entretiens séparés et simultanés avec les membres adultes du ménage au sujet des actifs détenus, exclusivement ou conjointement, par un quelconque membre du ménage; et 5) entretiens séparés et simultanés avec les membres adultes du ménage au sujet des actifs qu'ils détiennent, exclusivement ou conjointement.

10. L'enquête expérimentale devait couvrir 140 secteurs de recensement en Ouganda, en procédant à un échantillonnage avec probabilité proportionnelle à la

taille et ventilation entre zones urbaines et zones rurales. La couverture effective a été de 137 secteurs. Une fois établie la liste complète des ménages dans chaque secteur couvert, 20 ménages ont été sélectionnés par échantillonnage systématique, avec une origine choisie au hasard, et quatre ménages ont été affectés au hasard à chacun des cinq groupes expérimentaux, soit un nombre initial de 560 ménages par groupe.

11. Une réunion technique a été organisée à New York le 13 novembre 2014 avec la participation de la Division de statistique, de la Banque mondiale, de l'USAID et de l'Université Yale afin d'examiner les résultats préliminaires de l'expérience décrite plus haut et de recommander, à la lumière de ces résultats, un mode d'entretien réaliste et viable pour la collecte de données sur la détention et le contrôle des actifs au niveau individuel.

12. En 2014, afin de perfectionner les méthodes de mesure de l'égalité des sexes dans le domaine de l'entrepreneuriat, le projet Faits et données concernant l'égalité des sexes a, en collaboration avec l'OCDE, élaboré des directives techniques préliminaires basées sur les conclusions de la réunion technique organisée à ce sujet les 5 et 6 décembre 2013 à New York. Ces directives proposent une définition opérationnelle de l'entrepreneuriat et un cadre conceptuel pour la collecte de données sur les disparités entre les sexes dans deux ensembles de variables associées aux résultats – la création d'entreprises et la performance des entreprises – et sur les causes de ces disparités, notamment les motivations, les aspirations et les ressources des créateurs d'entreprise ainsi que les obstacles auxquels ils se heurtent. Elles proposent également des stratégies pour recueillir ces données dans le cadre d'enquêtes auprès de la population active, des ménages et des entreprises, ainsi que dans les registres d'entreprises.

13. En vue du programme pilote de collecte de données en 2015, le projet Faits et données concernant l'égalité des sexes a organisé des discussions approfondies avec les bureaux nationaux de statistique concernés et des spécialistes de la question, et examiné en détail les données recueillies par les bureaux nationaux de statistique dans le cadre de différentes enquêtes, notamment des enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages, des enquêtes sur les petites et les microentreprises, ainsi que des recensements économiques et agricoles, de façon à mettre au point des indicateurs permettant de mesurer l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus au niveau individuel et l'entrepreneuriat et à recenser les lacunes méthodologiques et les données manquantes dans chaque pays. Ces discussions aideront à déterminer l'échelle et la portée du programme pilote de collecte de données et à mettre au point des instruments d'enquête adaptés à chaque pays.

14. La réunion technique consacrée à l'examen à mi-parcours du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes s'est tenue du 3 au 5 décembre 2014 à Kitakyushu (Japon). Des statisticiens et autres experts des bureaux nationaux de statistique, des commissions régionales et des institutions internationales ont fait le point des progrès réalisés par le projet dans la mesure de l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus au niveau individuel et l'entrepreneuriat. Les participants ont examiné les points suivants : résultats de la méthode d'enquête expérimentale permettant de mesurer l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus et possibilité d'administrer aux ménages le type d'entretien recommandé; projet de directives techniques sur la mesure de l'égalité des sexes dans le domaine de l'entrepreneuriat et applicabilité de la méthodologie proposée; et préparatifs des pays

pour exécuter en 2015 le programme pilote de collecte de données sur l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus et l'entrepreneuriat.

15. Enfin, le Comité directeur s'est réuni le 6 décembre 2014, également à Kitakyushu, pour informer les membres de l'état d'avancement du projet et convenir de plans de travail pour l'avenir.

III. *Les femmes dans le monde 2015 : des chiffres et des idées*

16. La Division de statistique a préparé le rapport *Les femmes dans le monde*, sixième édition de cette publication qui contient des statistiques et des analyses concernant la situation respective des femmes et des hommes dans le monde selon les dernières données disponibles et décrit les progrès réalisés depuis 1995 dans huit domaines critiques, tels que recensés dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés en 1995 à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : population et familles, santé, éducation, travail, pouvoir et prise de décisions, violence à l'égard des femmes, environnement et pauvreté. Les analyses présentées reposent essentiellement sur les statistiques nationales et internationales disponibles et sur les informations communiquées par des experts nationaux et internationaux des bureaux compétents de l'ONU et par les bureaux nationaux de statistique. Le résumé analytique du rapport sera rendu public lors de la session de la Commission de la condition de la femme en mars 2015, tandis que le rapport complet, avec toutes les références utiles, y compris les annexes statistiques, sera publié le 20 octobre 2015, à l'occasion de la Journée mondiale de la statistique. Le rapport sur les femmes dans le monde est publié par la Division de statistique tous les cinq ans, comme le prévoit le Programme d'action de Beijing¹.

IV. *Établissement de manuels, de lignes directrices et de classifications*

17. La Division de statistique continue d'œuvrer à la finalisation de la classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps, sur la base : a) des conclusions adoptées à l'issue de la réunion du groupe d'experts chargé de revoir la version préliminaire de la classification internationale, qui s'est tenue à New York du 11 au 13 juin 2012; b) de l'adoption de la nouvelle résolution sur les statistiques du travail, l'emploi et la sous-utilisation de la main-d'œuvre à la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, qui s'est tenue à Genève du 2 au 11 octobre 2013; et c) des observations des bureaux nationaux de statistique. Une fois mise au point, la classification internationale sera examinée par le Groupe d'experts qui s'assurera qu'elle réponde aux critères en vigueur et qu'elle soit bien alignée sur les autres classifications internationales. Elle sera présentée à la Commission de statistique à sa quarante-septième session en 2016 pour adoption.

¹ *Rapport de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, Beijing, 4-15 septembre 1995* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. I, par. 208.

V. Renforcement des capacités en ce qui concerne les statistiques ventilées par sexe

18. En 2014, la Division de statistique a organisé deux ateliers régionaux et le cinquième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe afin de renforcer la capacité des statisticiens nationaux de produire des statistiques par sexe qui soient précises et utiles pour l'analyse des disparités entre hommes et femmes, et afin d'améliorer le dialogue entre ceux qui produisent ces statistiques et ceux qui les utilisent.

19. L'atelier sur les statistiques ventilées par sexe pour la région du Pacifique s'est tenu du 4 au 6 août 2014 à Nadi (Fidji), sous les auspices du Gouvernement fidjien. Conjointement organisé par la Division de statistique et le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, l'atelier régional a essentiellement porté sur le renforcement de la capacité des statisticiens nationaux de produire des statistiques ventilées par sexe fiables et pertinentes et l'amélioration du dialogue entre producteurs et utilisateurs de données sur les questions relatives à l'égalité des sexes et les statistiques dans ce domaine. Il a réuni des membres des services nationaux de statistique et de la communauté des utilisateurs de données dans 13 pays insulaires du Pacifique, ainsi que des experts de la Banque asiatique de développement, de l'Organisation internationale du Travail (OIT), de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique et du Fonds des Nations Unies pour la population. Les participants ont examiné les moyens de prendre en compte la problématique hommes-femmes dans les statistiques nationales et de produire des statistiques sur le travail, la santé et le budget-temps qui soient utiles pour l'analyse des disparités entre les sexes, ainsi que des statistiques sur la violence à l'égard des femmes².

20. Le cinquième Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe s'est tenu à Aguascalientes (Mexique) du 3 au 5 novembre 2014. Organisé en collaboration avec l'Office national de statistique du Mexique, le Forum avait principalement pour objectif de promouvoir l'adoption de normes internationales applicables à la production, l'analyse et la diffusion en temps voulu de statistiques ventilées par sexe qui soient pertinentes, fiables et harmonisées; d'examiner et mettre en commun les pratiques optimales dans ce domaine aux niveaux national et international; et de renforcer le dialogue entre les utilisateurs, tels que les responsables politiques, les chercheurs et les producteurs de statistiques ventilées par sexe. Les participants ont examiné les problèmes de mesure du point de vue de la problématique hommes-femmes et passé en revue les expériences et analyses nationales dans les domaines thématiques suivants : pauvreté et propriété et contrôle des actifs; nouvelle définition du travail adoptée par l'OIT, écarts de salaire entre hommes et femmes, discrimination au travail et impact de la crise économique et financière sur les femmes et sur les hommes; violence à l'égard des femmes et des hommes; enquêtes sur les budgets-temps, travail non rémunéré et comptes satellites sur la production des ménages non rémunérée; présence des femmes dans les administrations locales; les femmes et l'environnement; et les femmes dans les conflits armés. La réunion a également permis de faire le point des progrès accomplis dans le cadre du projet Data2X, de recenser les données disponibles pour l'ensemble minimal d'indicateurs

² Le rapport final de l'atelier, avec les exposés présentés, les conclusions et d'autres renseignements, peut être consulté à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/gender/Events/2014/August_Fiji/default.html.

de l'égalité des sexes adoptés par l'ONU; et de présenter les conclusions de la huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe. Une centaine de représentants de bureaux nationaux de statistique, des milieux universitaires, d'associations nationales de femmes et de la communauté statistique internationale ont participé au Forum³.

21. L'atelier de renforcement des capacités pour les pays arabophones sur la prise en compte de l'égalité des sexes dans les statistiques s'est tenu à Amman du 1^{er} au 4 décembre 2014. Organisé en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et le Bureau de statistique de la Jordanie, l'atelier portait sur les moyens d'élaborer un plan cohérent et complet pour la production de statistiques ventilées par sexe; de produire des statistiques sur la santé, le travail, la pauvreté et les budgets-temps qui soient utiles pour l'analyse des disparités entre les sexes; et de mesurer la violence à l'égard des femmes. Il a aussi porté sur l'utilisation des recensements de population pour produire des statistiques ventilées par sexe. L'atelier a réuni 25 représentants de 14 bureaux nationaux de statistique de la région, des spécialistes des statistiques ventilées par sexe et des représentants d'organismes compétents des Nations Unies – qui ont examiné les pratiques optimales et les problèmes que posent la production et la diffusion de données ventilées par sexe dans les domaines prioritaires abordés lors de l'atelier⁴.

VI. Huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe et réunion du Groupe consultatif pour les questions nouvelles

22. Le Groupe consultatif pour les questions nouvelles du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe a organisé trois réunions virtuelles en 2014 pour examiner les moyens d'achever la mise au point des indicateurs de la violence à l'égard des femmes inclus dans l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes; faire le point des progrès réalisés dans l'exécution du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes et la finalisation de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps; et déterminer les futurs domaines d'activité prioritaires. Le groupe a décidé de se pencher en 2015 sur les méthodes de production de statistiques du budget-temps qui soient pertinentes, fiables et comparables à l'échelle internationale, et de statistiques sur la violence à l'égard des femmes. Il examinera les données recueillies par la Division de statistique pour le rapport sur les femmes dans le monde en 2015 et l'aidera à finaliser la Classification internationale. En outre, le Groupe consultatif participera, en tant que coordonnateur, à la sélection des principaux indicateurs du projet à inclure dans

³ Le rapport final du Forum, avec les exposés présentés, les conclusions et d'autres renseignements, peut être consulté à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/gender/Mexico_Nov2014/Default.htm.

⁴ Le rapport final de l'atelier, avec les exposés présentés, les conclusions et d'autres renseignements, peut être consulté à l'adresse suivante : http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/wshops/Jordan/2014/December/list_of_docs.htm.

l'ensemble minimal d'indicateurs permettant de mesurer l'égalité des sexes en ce qui concerne les actifs détenus et l'entrepreneuriat.

23. La huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe s'est tenue à Aguascalientes (Mexique) le 2 novembre 2014, en présence de 33 participants venus d'organismes internationaux, de commissions régionales et de bureaux nationaux de statistique. Elle a été l'occasion de passer en revue le travail accompli par la Division de statistique et le Groupe d'experts en 2014 et de prendre acte des nombreuses initiatives du Groupe pour améliorer les statistiques ventilées par sexe à l'échelle internationale, régionale et nationale.

24. Le Groupe a examiné deux indicateurs clefs sur la violence à l'égard des femmes que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) propose d'inclure dans l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes⁵; les difficultés que pose l'harmonisation de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps avec la nouvelle définition du travail adoptée par l'OIT; les questions de la disponibilité et de l'analyse des données pour la présentation de statistiques sur la violence à l'égard des femmes dans la publication à venir de la Division de statistique, *Les femmes dans le monde 2015 : des chiffres et des idées*; les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes; et les projets de renforcement des capacités nationales en ce qui concerne les statistiques ventilées par sexe.

25. Le Groupe a également examiné les travaux du Groupe consultatif pour les questions nouvelles et souscrit à sa proposition de placer dans la catégorie 1 de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes les indicateurs 25 et 26 établis par l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), qui figurent actuellement dans la catégorie 2⁶.

26. Le Groupe a arrêté son programme de travail pour 2015, qui prévoit notamment les activités suivantes :

- Pour la Division de statistique (Secrétariat), rédaction d'une note sur les travaux du Groupe d'experts et distribution au groupe des Amis de la présidence sur les indicateurs de progrès autres que le produit intérieur brut pour observations, afin de garantir la prise en compte de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes lors de la sélection des indicateurs concernant les objectifs de développement durable et le programme de développement pour l'après-2015;
- Pour les institutions spécialisées concernées (OIT, Union interparlementaire, Union internationale des télécommunications, Institut de statistique de l'UNESCO, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONU/SIDA), Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Programme des

⁵ Si la proposition de l'OMS est adoptée par le Groupe d'experts, les deux nouveaux indicateurs remplaceront les indicateurs 48 et 49 qui figurent actuellement dans l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes. On trouvera la liste revue et corrigée de ces indicateurs dans l'annexe au présent rapport.

⁶ Les indicateurs de la catégorie I correspondent à un concept précis; ils ont une définition internationale et sont produits régulièrement par les pays. On trouvera dans l'annexe au présent rapport la version revue et corrigée de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes.

Nations Unies pour le développement et OMS), fourniture de données/métadonnées pour leurs indicateurs respectifs dans l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes de la catégorie 1 (tableau d'indicateurs et de normes à la fois quantitatifs et qualitatifs); pour la Division de statistique, diffusion en ligne des indicateurs de la catégorie 1;

- Pour la Division de statistique en consultation avec l'OMS, diffusion des données nationales et métadonnées correspondantes pour les indicateurs de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes concernant la violence à l'égard des femmes (catégorie 2) qui ont déjà été définis et seront utilisés dans la publication *Les femmes dans le monde 2015*;
- Pour la Division de statistique, diffusion des données nationales et métadonnées correspondantes pour les indicateurs de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes concernant le budget-temps (catégorie 2) qui ont déjà été définis et seront utilisés dans la publication sur les femmes dans le monde en 2015;
- Pour le Groupe consultatif pour les questions nouvelles, poursuite des travaux dans les domaines suivants : budget-temps, violence à l'égard des femmes et projet Faits et données concernant l'égalité des sexes;

Pour tous les organismes, poursuite des activités de renforcement des capacités à l'échelle nationale, en particulier pour élargir la couverture des données au titre des indicateurs de la catégorie 2;

- Organisation d'une réunion en 2015 comme tous les ans.

VII. Diffusion en ligne de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes

27. L'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes a été adopté par la Commission de statistique dans sa décision 44/109 pour orienter la production, au niveau national, et la compilation, au niveau international, de statistiques ventilées par sexe. On trouvera en annexe au présent rapport la liste des indicateurs de l'égalité des sexes, actualisée en fonction des modifications qu'il a été décidé d'y apporter lors de la huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe, tenue en novembre 2014.

28. La Division de statistique tient à jour le portail spécial mis en place pour diffuser l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes en ligne (<http://unstats.un.org/unsd/gender/default.html>). Au mois de décembre 2014, on pouvait consulter sur ce portail les données les plus récentes concernant les 35 indicateurs de la catégorie 1, qui portent essentiellement sur l'égalité des sexes dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la santé, et pour lesquels des définitions et concepts communs existent et des données sont disponibles à l'échelle internationale. Le Groupe consultatif pour les questions nouvelles est convenu de diffuser en ligne certains indicateurs de la catégorie 2 en 2015, même si l'on ne dispose pas de données pour tous les pays.

29. L'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes est fondé sur les données produites par les pays, qui sont compilées par les institutions spécialisées et transmises avec les métadonnées voulues à la Division de statistique. Pour certaines

séries, les institutions spécialisées ajustent les données afin qu'elles soient comparables à l'échelle internationale, tandis que pour d'autres, elles établissent leurs propres estimations à partir des données nationales. Des métadonnées détaillées, assorties d'explications concernant les sources de données et les méthodes utilisées par les institutions spécialisées, sont diffusées avec les données pertinentes sur le portail spécial que la Division de statistique tient à jour.

VIII. Orientations futures

30. En 2015, dans le cadre du Programme mondial de statistiques ventilées par sexe, la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe mèneront notamment les activités ci-après : poursuite de la diffusion en ligne de l'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes et des autres activités convenues par le Groupe d'experts; activités menées au titre du projet Faits et données concernant l'égalité des sexes; organisation d'ateliers régionaux sur les statistiques ventilées par sexe; et achèvement et publication du rapport sur les femmes dans le monde en 2015.

31. Par ailleurs, en collaboration avec des experts d'organismes et d'instituts de recherche nationaux et internationaux, la Division de statistique finalisera la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps.

IX. Points à examiner

32. La Commission est invitée à prendre acte des travaux menés en 2014 par la Division de statistique et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe pour donner suite aux requêtes qu'elle a formulées à sa quarante-deuxième session concernant l'amélioration des statistiques ventilées par sexe.

Annexe

Ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes^a

Tableau 1
Liste d'indicateurs de l'égalité des sexes, par domaines

Numéro de l'indicateur	Indicateur	Références aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux objectifs et cibles du Millénaire pour le développement	Catégorie	Organismes chefs de file
I. Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
1	Nombre moyen d'heures consacrées à des travaux domestiques non rémunérés, par sexe (note : distinguer, si possible, les tâches ménagères de la garde des enfants)	C.2, F.1, H.3	2	OIT
2	Nombre moyen d'heures consacrées à un travail rémunéré et à des travaux non rémunérés (charge de travail totale), par sexe	F.1, H.3	2	OIT
3	Taux d'activité des 15-24 ans et des 15 ans et plus, par sexe	F.1, H.3	1	OIT
4	Proportion de la population active composée de travailleurs indépendants, par sexe	F.2, objectif 1, cible B	1	OIT
5	Proportion de la population active composée d'aides familiaux, par sexe	H.3, objectif 1, cible B	1	OIT
6	Proportion d'employés qui sont également employeurs, par sexe	F.1	1	OIT
7	Pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes, par taille	F.1, F.2	3	OIT
8	Répartition (en pourcentage) de la population active, par secteur (agriculture, industrie ou services) et par sexe	F.5, H.3	1	OIT
9	Pourcentage d'emplois dans le secteur non agricole, par sexe	F.2, H.3	2	OIT
10	Chômage des jeunes, par sexe	F.1	1	OIT
11	Proportion de la population ayant accès au crédit, par sexe	F.1, F.2	3	BM/FAO/OCDE
12	Proportion de propriétaires fonciers au sein de la population adulte, par sexe	A.1, A.2	3	BM/FAO/OCDE
13	Écarts de salaire entre les hommes et les femmes	F.1, F.5	3	OIT
14	Proportion de travailleurs à temps partiel, par sexe	F.5	2	OIT
15	Taux d'emploi des 25-49 ans ayant un enfant de moins de 3 ans au domicile et sans enfant au domicile, par sexe	F.6	3	OIT
16	Proportion d'enfants de moins de 3 ans gardés dans des structures officielles	F.6	3	OCDE
17	Proportion de la population utilisant Internet, par sexe	F.3, objectif 8, cible F	1	UIT
18	Proportion de la population utilisant des téléphones mobiles ou cellulaires, par sexe	F.3, objectif 8, cible F	1	UIT
19	Proportion des foyers ayant accès aux médias (radio, télévision, Internet), selon le sexe du chef de famille	F.3	3	UIT

^a L'ensemble minimal d'indicateurs de l'égalité des sexes présenté ici diffère de la liste soumise aux sessions précédentes de la Commission, qui a été actualisée compte tenu des accords conclus à la huitième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques ventilées par sexe et de son Groupe consultatif pour les questions nouvelles.

<i>Numéro de l'indicateur</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Références aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux objectifs et cibles du Millénaire pour le développement</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Organismes chefs de file</i>
II. Éducation				
20	Taux d'alphabétisation des 15-24 ans, par sexe	B.2, L.4, objectif 2	1	UIS
21	Taux net ajusté de scolarisation dans l'enseignement primaire, par sexe	B.1, L.4, objectif 2	1	UIS
22	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement secondaire, par sexe	B.1, objectif 3	1	UIS
23	Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur, par sexe	B.1	1	UIS
24	Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur	B.1, L.4, objectif 3	1	UIS
25	Proportion de femmes titulaires de diplômes d'enseignement supérieur en sciences, ingénierie, production industrielle et bâtiment	B.3, B.4, L.4	1	UIS
26	Proportion de femmes enseignantes ou professeures dans l'enseignement supérieur	B.4, L.4	1	UIS
27	Taux net ajusté d'inscription en première année d'enseignement primaire, par sexe	B.1	1	UIS
28	Taux d'achèvement des études primaires (indicateur supplétif), par sexe	B.1	1	UIS
29	Taux brut d'achèvement du premier cycle des études secondaires, par sexe	B.1	1	UIS
30	Taux de passage dans l'enseignement secondaire, par sexe	B.1	1	UIS
31	Niveau d'études des 25 ans et plus, par sexe	B.1	1	UIS
III. Services de santé et services connexes				
32	Taux d'utilisation de la contraception parmi les femmes de 15 à 49 ans mariées ou en couple	C.1, C.2, objectif 5, cible B	1	UNPD
33	Taux de mortalité des moins de 5 ans, par sexe	C.1, objectif 4	1	UNICEF/UNPD/OMS
34	Taux de mortalité maternelle	C.1, objectif 5, cible A	1	OMS/UNICEF/FNUAP
35	Taux d'accès aux soins prénatals	C.1, objectif 5, cible B	1	UNICEF
36	Proportion d'accouchements assistés par des professionnels de la santé qualifiés	C.1, objectif 5, cible A	1	UNICEF
37	Prévalence du tabagisme chez les 15 ans et plus, par sexe	C.2	1	OMS
38	Proportion d'adultes obèses, par sexe	C.1, C.2	1	OMS
39	Part de la population féminine de 15 à 49 ans vivant avec le VIH/sida	C.3, objectif 6, cible A	1	ONUSIDA
40	Taux d'accès aux antirétroviraux, par sexe	C.3, objectif 6, cible B et objectif 8, cible E	1	OMS
41	Espérance de vie à 60 ans, par sexe	C.1, C.2	1	UNPD
42	Taux de mortalité des adultes, par cause et par groupe d'âge	C.1, C.2	1	OMS

<i>Numéro de l'indicateur</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Références aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing et aux objectifs et cibles du Millénaire pour le développement</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Organismes chefs de file</i>
IV. Vie publique et prise de décisions				
43	Proportion de femmes ministres	G.1	1	UIP
44	Proportion de femmes siégeant au parlement national	G.1, objectif 3	1	UIP
45	Proportion de femmes occupant des postes à responsabilité	F.1, F.5, G.1	1	OIT
46	Pourcentage de femmes dans les services de police	I.2	2	ONUDC
47	Pourcentage de magistrates	I.2	2	ONUDC
V. Droits fondamentaux des femmes et des filles				
48	Proportion de femmes de 15 à 49 ans victimes de violences physiques ou sexuelles infligées au cours des 12 derniers mois par leur partenaire actuel ou un ancien partenaire	D.1, D.2	2	OMS/UNSD
49	Proportion de femmes de 15 à 49 ans victimes depuis l'âge de 15 ans de violences sexuelles infligées par une personne autre qu'un partenaire intime	D.1, D.2	2	OMS/UNSD
50	Prévalence des cas de mutilations génitales féminines (pour les pays concernés seulement)	I.2	1	UNICEF
51	Pourcentage de femmes entre 20 et 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 18 ans	L.1, L.2	1	UNICEF
52	Taux de natalité chez les adolescentes	L.1, L.2, objectif 5, cible B	1	UNPD

Abréviations : BM = Banque mondiale; FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques; OIT = Organisation internationale du Travail; OMS = Organisation mondiale de la Santé; ONUDC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime; ONUSIDA = Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida; UIP = Union interparlementaire; UIS = Institut de statistique de l'UNESCO; UIT = Union internationale des télécommunications; UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance; UNPD = Division de la population; UNSD = Division de statistique.

Tableau 2

Liste d'indicateurs de l'égalité des sexes relatifs aux normes nationales, par domaines

<i>Numéro de l'indicateur</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Références aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Organismes chefs de file</i>
I. Structures économiques, participation aux activités productives et accès aux ressources				
1	Degré d'engagement du pays en faveur de l'égalité des sexes en matière d'emploi	F.1, F.5	1	OIT
1a	Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n° 100) sur l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes	F.1		
1b	Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession)	F.1, F.5		

<i>Numéro de l'indicateur</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Références aux objectifs stratégiques du Programme d'action de Beijing</i>	<i>Catégorie</i>	<i>Organismes chefs de file</i>
2	Degré d'engagement du pays en faveur de la conciliation entre les obligations professionnelles et la vie de famille	F.1, F.5, F.6	1	OIT
2a	Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n° 156) sur les travailleurs ayant des obligations familiales	F.6		
2b	Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n° 175) sur le travail à temps partiel	F.5		
2c	Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n° 177) sur le travail à domicile	F.5		
2d	Ratification par le pays de la Convention de l'Organisation internationale du Travail (n° 183) sur la protection de la maternité	F.1, F.6		
3	Durée du congé de maternité	F.1, F.6	1	OIT/UNSD
4	Pourcentage du salaire versé pendant le congé de maternité	F.1, F.6	1	OIT/UNSD
IV. Vie publique et prise de décisions				
5	Existence d'un quota par sexe au parlement (sièges réservés et quota légal de candidates)	G.1	1	UIP
6	Existence d'un quota par sexe au parlement (quota appliqué volontairement par les partis)	G.1	1	UIP
7	Existence d'une législation relative aux statistiques ventilées par sexe		2	UNSD
V. Droits fondamentaux des femmes et des filles				
8	Formulation d'une réserve à l'égard de l'article 16 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	I.1	1	ONU-Femmes
9	Existence de lois réprimant la violence conjugale	D.1	1	ONU-Femmes
10	Discrimination envers les femmes et les filles en matière de droits à l'héritage	F.1, L.1	2	ONU-Femmes
11	Âge légal du mariage, par sexe	L.1	1	UNSD

Abréviations : OIT = Organisation internationale du Travail; ONU-Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes; UIP = Union interparlementaire; UNSD = Division de statistique.